



JOURNEES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

21 ÈME ÉDITION

APRÈS L'ÉCLIPSE, LE RETOUR !

LE 15 NOVEMBRE 2021 – 8H30-17H

AUDITORIUM

MAISON DU BARREAU DE PARIS

2, RUE DE HARLAY, 75001 PARIS

*/!\ En raison du procès des attentats du 13 novembre, les conditions d'accès à la Maison du Barreau sont restreintes. Prévoyez d'arriver une demie heure en avance par le **Quai de l'Horloge**. Entrée sur présentation du passe sanitaire, de votre carte d'identité et de votre invitation nominative.*

L'inscription au colloque comprend le déjeuner dans un restaurant proche. La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, seuls les 100 premiers inscrits pourront y déjeuner.

*Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.
Les demandes d'annulation avec remboursement seront acceptées jusqu'au 22 octobre 2021.*

Inscription souhaitée avant le 8 novembre 2021.

PATRI MOINE
Environnement

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

GR GROUPE CIR



ART RICHELIEU
VENTES AUX ENCHÈRES



JOURNEES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

LE 15 NOVEMBRE 2021

A LA MAISON DU BARREAU DE PARIS

APRÈS L'ÉCLIPSE, LE RETOUR !

8H30 – Accueil et enregistrement des participants

9H00 – Propos introductif

Par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

**9H20 – ÉLÉMENTS DE VEILLE PARLEMENTAIRE - LA CHAMBRE HAUTE NE DORT PAS : LE
SÉNAT RÉVEILLÉ !**

10H10 – Débat avec la salle

**10H30 – AUTANT EN EMPORTE LE VENT... LE DROIT DES ÉOLIENNES AU CŒUR DE LA
TOURMENTE**

Contestés mais puissamment soutenus par les pouvoirs publics, les parcs éoliens sont soumis à un régime juridique complexe mais insuffisant sur plusieurs plans.

Le droit des aérogénérateurs sera débattu par les intervenants sous deux angles :

Leur régime juridique est-il abouti au regard de la planification et des règles d'implantation des parcs ?

Quelle place véritable ces procédures laissent à la démocratie locale (habitants, associations, élus communaux) ?

Table ronde modérée par Arnaud de Lajarte, docteur et maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers.

Avec un représentant du syndicat des énergies renouvelables, un élu, Thierry Bonne, président de l'association de Défense du val de Dronne et de la Double ; Maître Francis Monamy, avocat au Barreau de Paris et Myriam Ursprung, adjointe au chef du bureau de l'évaluation environnementale au Commissariat général au développement durable, ministère de la Transition Ecologique.

11H40 – Débat avec la salle

12H00 – REMISE DU PRIX PIERRE-LAURENT FRIER

5^{ème} édition récompensant une recherche universitaire sur le droit du patrimoine.

12H30 – DÉJEUNER

**14H30 – PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT : UN DROIT PÉNAL À LA PEINE ? BEAUCOUP
D'INFRACTIONS ET PEU DE SANCTIONS !**

L'Etat a-t-il élaboré une politique pénale en matière de droit de l'environnement et de droit du patrimoine ?

Quelle est l'effectivité de la loi pénale ?

Le droit pénal est-il la solution la plus adaptée ? Les sanctions civiles comme alternative.

Table ronde modérée par Maître Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris.

Avec Delphine Agoguet, magistrate, membre de l'Inspection générale de la justice, Vincent Delbos, magistrat honoraire, rédacteurs du rapport « Une justice pour l'environnement », Maître Marc Pitti-Ferrandi, avocat au Barreau de Paris, Patrice Marchand, maire de Gouvieux et président du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et Maître Capucine Lanta de Berard, avocate au Barreau de Paris (Soulez-Larivière Avocats).

16H – Débat avec la salle

16H30 – Conclusions de la Journée

Par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement